

Les échos de Saint-Paul

Un nouveau support pour vous informer

Chers Saint Pognards,

Le retard pris lors de la parution du dernier bulletin municipal nous a conduits à nous interroger sur la meilleure façon de vous informer des activités de la commune de manière plus régulière et plus fréquente, tout en vous proposant une information de qualité et suffisamment détaillée.

Nous avons donc décidé d'intercaler entre les différents numéros du bulletin municipal, qui paraîtra à une fréquence de 2 à 3 numéros par an, un ou plusieurs numéros d'une nouvelle publication dénommée « Les Echos de Saint-Paul ».

Ce format, que nous avons voulu plus concis pour une meilleure réactivité de notre part et facile à lire pour vous, a vocation à vous informer des activités récentes de la commune, et pourra développer quelques dossiers d'actualité. Il contiendra par défaut les principales décisions du ou des derniers conseils municipaux, la liste des animations à venir et quelques informations importantes sur la vie de la commune.

Nous espérons que ce nouveau format répondra à vos attentes. N'hésitez pas à nous donner votre avis !

Bien à vous,
Le maire, David RICHARD



Conseil municipal du 16 septembre 2015

Taxe sur la consommation finale d'électricité 2016

Les nouvelles dispositions de la loi obligent les communes éligibles pour percevoir la taxe à choisir un coefficient unique. Le taux en vigueur à Saint-Paul de Varces était de 7. Ce coefficient ayant disparu des possibilités offertes par la loi, la municipalité a décidé de porter ce taux à 8 au 1^{er} Janvier 2016, afin de rester le plus proche possible du taux actuel.

Elaboration d'un agenda pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux
la loi oblige les collectivités locales à rendre accessibles,

notamment aux personnes à mobilité réduite, tous les bâtiments accueillant du public. Une programmation des travaux à réaliser sur les bâtiments communaux pour les 6 années à venir a été votée. Cela représente un coût très important (plus de 450 000€ sur 6 ans).

Instauration du permis de démolir sur le territoire de la commune

Afin de protéger un maximum le patrimoine des communes, la loi permet de contrôler certains actes d'urbanisme. Le conseil a décidé d'instituer le permis de dé-

moler sur le territoire de la commune pour les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction (citée à l'article R421-28 du code de l'urbanisme) identifiée dans le Plan Local d'Urbanisme comme bâtiment protégé.

Transfert d'un second agent technique à la Métropole

Au 1^{er} décembre, un second agent quittera notre collectivité, sur la base du volontariat, pour rejoindre la Métropole afin d'y effectuer ses missions de voirie.

Refus du dispositif «Métropole Apaisée»

Le Maire a refusé d'entrer dans le dispositif « Métropole apaisée » proposé par la Métro, qui vise à généraliser la vitesse à 30 km/h en agglomération. (voir page 3)

Enquête sur les transports

Nous avons besoin de connaître vos habitudes de transport pour appuyer nos demandes auprès du SMTC. Pour ce faire, vous trouverez dans ce numéro et téléchargeable sur le site de la commune, un questionnaire à nous retourner avant le 23 Octobre 2015 en mairie ou à l'adresse suivante :

accueil@saintpauldevarces.fr

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre collaboration et de l'objectivité de vos réponses.

Une rentrée des classes à rebondissements

Une rentrée un peu particulière...

C'est ce qu'ont vécu nos petits Saint-Pognards ce mardi 1er septembre. En effet, sous la menace d'une fermeture de classe en cas de nombre d'enfants insuffisants, les enseignants, parents d'élèves et la municipalité restaient dans le flou malgré leur mobilisation conjointe durant l'été : rendez-vous avec l'inspectrice, courriers du maire, de l'AAPE etc... C'est donc avec une certaine angoisse que tous attendaient l'inspecteur le jour de la rentrée pour le partage des élèves. A son arrivée, les élus en charge de la vie scolaire ainsi que le



Maire, ont pu évoquer avec lui les particularités de notre commune et justifier leur demande de maintien. Les parents d'élèves ont pu quant à eux

exprimer leurs craintes, à savoir des classes surchargées, ou à double niveau dont une Grande Section - CP qui laissait perplexes tant l'équipe éducative que les parents.

Ces échanges furent bénéfiques, puisque nous apprenions en fin de semaine que la 9^{ème} classe était maintenue. Le 7 Septembre, ce fut donc une seconde rentrée pour nos petits Saint-Pognards, avec pour certains d'entre eux, un changement d'enseignant, mais pour tous, la joie de retrouver l'école !

Réunions de quartier : plus proches de vous !

Le 12 Septembre s'est tenue une seconde réunion de quartier à proximité du City Park. Les habitants avaient été informés au préalable par le biais d'une invitation glissée dans leur boîte aux lettres. Elle a permis aux différents riverains du Sorbier, de Navizelle et des Ruines d'échanger librement avec le Maire et les élus sur des sujets très divers. Des problèmes du quotidien ont été abordés : bruit lié à la fréquentation du city park, tapage nocturne répété à Navizelle générant des tensions de voisinage croissantes, incivilités de



certaines conducteurs (vitesse excessive, non-respect de la signalisation) notamment aux horaires d'école, accès Inter-net en haut-débit.

Les questions autour des grands projets communaux ont ensuite dominé les échanges, salle des fêtes (pour laquelle plusieurs projets seront présentés prochainement en réunion publique et soumis au choix des habitants), mais aussi PLU (Plan Local d'Urbanisme) et zone constructible du Villarey (située entre la mairie et l'école) qui sont l'objet de négociations avec la METRO afin de garantir un développement raisonnable de notre village. D'autres réunions de quartiers sont prévues avec pour objectif de couvrir toute la commune.

Radar pédagogique les premiers résultats

La municipalité a installé un radar pédagogique mobile et autonome sur la route départementale. Ce radar permet de mesurer la vitesse des administrés dans les deux sens de circulation et vise à améliorer le respect des limitations de vitesse.

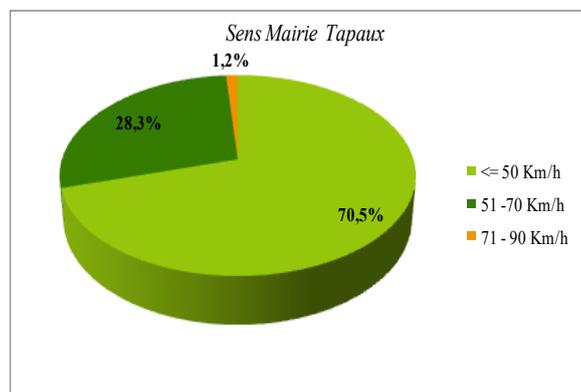
Il relève différentes statistiques, qui pourront à terme être utilisées pour améliorer la sécurité sur certains tronçons.

Le radar a été posé au niveau de l'arrêt de bus La Garde sur

la route du Vercors le 27 Juillet 2015.

Les premiers résultats montrent que dans le sens Mairie-Tapaux 70,47% des conducteurs respectent la limitation de vitesse de la zone à 50 km/h ; cependant dans le sens Tapaux-Mairie, seulement 44,54% des conducteurs la respectent.

Nous comptons sur vous pour améliorer la sécurité de tous, et nous continuerons à publier régulièrement des statistiques.



Sur la période août septembre, 47303 relevés ont été effectués.

Pourquoi avoir refusé le dispositif « Métropole Apaisée »

La Métropole a récemment proposé un nouveau dispositif concernant la vitesse de circulation, baptisé « Métropole Apaisée ». L'objectif est de changer la vitesse de circulation dans les communes ; la norme devenant 30km/h avec quelques zones d'exception choisies qui resteraient à 50km/h.

Refuser, mais pourquoi?

Cette décision a été prise sans aucune concertation préalable. Le Vice-Président aux déplacements de la Métropole et par ailleurs Président du SMTC (transports en commun de l'agglomération grenobloise), à qui nous demandons en vain depuis 18 mois, de trouver une solution pour offrir à no-

tre commune un meilleur service de transports en commun, a décidé d'imposer cette règle. Les arguments motivant cette décision sont entre autres, réduction du nombre d'accidents, diminution de la pollution...

« Pour une vitesse adaptée au milieu rural »

Pourtant la vitesse moyenne de déplacement automobile ne passera que de 18,9 à 17,3 km/h après la généralisation de la zone 30, selon les statistiques d'études fournies par Grenoble-Alpes Métropole. Les raisons de cette initiative sont donc plus que discutables. Si l'impact peut être minime en milieu

urbain, il sera plus pénalisant dans nos communes rurales.

En effet pour notre commune le problème n'est pas de changer la limitation de vitesse, mais plutôt de faire respecter l'actuelle. D'autre part, l'argument de la réduction de la pollution n'est pas recevable, puisque des études très contradictoires existent sur le sujet.

Pour autant, la commune de Saint-Paul de Varcès n'est pas le village gaulois de la Métropole ! 6 communes sur 49 ont refusé d'entrer dans le dispositif dont Mont Saint-Martin, Meylan, Notre-Dame de Mésage, Quaix en Chartreuse, Sarcenas et Saint-Paul de Varcès.

Les mercredis du mieux-être

« Les mercredis du mieux-être » est une initiative de l'Association Optime avec le soutien de la commune de Saint-Paul de Varcès (mise à disposition de la salle) et du CCAS pour que les personnes aux revenus les plus modestes puissent accéder à des pratiques non remboursées de développement personnel et de relaxation. Une grille tarifaire a été établie, disponible en mairie



et sur le site internet.

Pour participer aux Mercredis du mieux-être, il faut prendre RDV auprès du praticien souhaité, les séances sont individuelles et se déroulent de 9h jusqu'à 13h. Les prochains Mercredis sont le 14 Octobre, le 18 Novembre et le 16 Décembre.

Contacts :

Robert Guinet 06 81 97 70 21 Pour le Coaching ou le Travail énergétique-EFT.

Maïa Hennebelle 06 68 00 98 35

Pour l'approche psycho-corporelle ou les Massage Amatis

Plus d'infos sur www.optime.org

Quid de l'Internet haut débit ?

En 2011, le projet FTTH (Fiber to the home : « fibre optique jusqu'au domicile ») lancé par l'État accordait à Orange l'exclusivité du déploiement de la fibre optique pour l'internet Très Haut Débit sur le périmètre de la METRO avec comme objectif la couverture complète à horizon 2020.

Cependant en 2015, un bilan d'étape a prouvé qu'Orange serait dans l'incapacité de tenir ces délais... C'est la raison pour laquelle afin de fédérer les besoins des communes, la METRO a décidé de lancer en parallèle un groupe de travail « Aménagement numérique du Territoire et Usages », où sont

présents 2 élus de Saint-Paul de Varcès (M. Le Maire et M. Coppel).

Lors de la dernière réunion en date du 8 juillet 2015, M. Chaminade, Délégué

« L'exclusivité du déploiement confiée à Orange, principal frein... au déploiement! »

régional Orange, a présenté les perspectives de déploiement de la fibre optique sur le territoire de la METRO d'ici à 2018. Saint-Paul de Varcès, tout comme Vif et le Gua, n'y figure

pas en raison de son éloignement par rapport au nœud de raccordement optique (NRO) !... et ne sera donc pas desservie avant 2019, date la plus optimiste.

Un des objectifs du groupe de travail est de réfléchir à des solutions alternatives à la fibre optique pour réaliser la montée en débit. Une des pistes est de s'associer à la démarche initiée par le Conseil Départemental de l'Isère qui consiste à la mise en place d'un réseau Wi-Fi haut débit. Ce devrait être l'ordre du jour de la prochaine rencontre le 22 octobre, affaire à suivre...



Manifestations & Animations

Vos prochains rendez-vous

Octobre :

- Jeu 1^{er} Cercle de lecture adulte
 Ven 02 Club de lecture junior
 Sam 03 Collecte de vêtements Vivacité
 Dim 04 Brocante du Sou des écoles
 Jeu 08 Croq'lecture Apéro « Mes amours »
 Ven 09 Vernissage Expo cours de peinture Jean Guerrero
 Du 10 au 18 Exposition cours de peinture
 Dim 11 Croq'les mots spectacle « Gourmandise »
 Du 13 au 22 Exposition d'illustrations Joris Yang
 Ven 16 Goûter d'automne du Sou des écoles
 Sam 17 Film « Au cœur de l'orage » groupe Livre de S' Paul
 Mar 20 Ateliers Manga - bibliothèque

Novembre :

- Ven 06 Club de lecture junior
 Mer 11 Commémorations du 11 novembre 1918
 Ven 13 Conférence « Etre parents, mieux vaut en rire »
 Sam 14 Après-midi nature
 Jeu 19 Vernissage exposition photographies
 Du 20 au 29 Exposition de photographies Martine Maurer
 Ven 20 Bazar du livre, spectacle jeunesse « Georges »
 Jeu 26 Cercle de lecture adulte
 Sam 28 Cérémonie de Préparation Militaire Marine
 Collecte alimentaire Vivacité

Exposition « L'école d'autrefois »

Lors de la semaine de rentrée, la médiathèque s'est transformée en une salle de classe d'autrefois. Du tableau noir aux pupitres en bois, aux vieilles cartes de France en passant par la blouse du maître, de vieux livres et d'anciennes photos de classe du village, tous les ingrédients



étaient rassemblés pour réaliser un bond dans le passé. Un concours de calligraphie a été organisé, les membres du jury M. Gibert et M^{me} Grange, anciens instituteurs de l'école des Epis d'or, ont décidé de remettre un diplôme à tous les participants pour les remercier de leur application.

Forum des Associations

C'est sous un beau soleil et installées sous des chapiteaux que 30 associations Saint-Pognardes et des communes avoisinantes ont représenté la diversité de l'offre associative de la commune. Sport, culture, détente, chacun a pu trouver l'activité qui lui convient en cette rentrée.

Merci à l'association Body Danse qui a charmé les nombreux visiteurs en faisant danser ses professeurs sur des airs orientaux et sur un tango argentin.

Marché de Noël du 12 Décembre 2015

Vous êtes commerçants, artisans ou vous souhaitez simplement faire partager votre passion, venez exposer au marché de Noël.

Contactez la mairie avant le 15 Novembre.

Informations courantes

HORAIRES MAIRIE

- Lundi Non-stop 8h30 - 15h30
 mardi 13h30 - 17h30
 Mercredi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
 jeudi Fermé
 Vendredi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Tel : 04 76 72 81 88

HORAIRES DECHETTERIE

- Horaires d'hiver à partir du 21 octobre
 Lundi Mercredi et Samedi
 8h30-12h et 13h30 17h

Retrouvez-nous sur le web:
www.saintpauldevarces.fr

Concours Photo

Vous aimez prendre en photo notre beau village ou les événements qui s'y déroulent ? Partagez-les avec tous ! Envoyez vos plus belles réalisations à cette adresse : accueil@saintpauldevarces.fr

Les plus belles seront publiées dans nos bulletins ou sur le site internet.

